



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe de la Lergue – Décision Modificative n° 1.

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que le paiement de la taxe foncière pour le budget annexe de la Lergue est supérieur de 40.00 euros par rapport à la prévision du BP 2011.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-15-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants portant sur la section de fonctionnement :

Chap.	Désignation	Dépenses
Section de Fonctionnement - DEPENSES		
011	Charges à caractère général	+ 40.00
65	Charges courantes	- 40.00

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2011 du budget annexe de la Lergue.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.